



FRAMEWORK CONTRACT COM 2015 Europe Aid/ 137211/ DH/ SER/ Multi

Lot 1: EVALUATION

**Evaluation of EU international cooperation on Sustainable  
Consumption and Production  
Europe Aid/ 137211/ DH/ SER/ Multi Lot 1**

**FINAL REPORT**

**Résumé Exécutif**

**18<sup>th</sup> December 2017**

Project Title:	<b>Evaluation of EU international cooperation on Sustainable Consumption and Production</b>
Project Number:	<b>Europe Aid/ 137211/ DH/ SER/ Multi Lot 1</b>
Contractor:	Economisti Associati srl, Via San Felice 6 40122 Bologna, Tel. +39 051 6569606, email address <a href="mailto:main@economistiassociati.com">main@economistiassociati.com</a> , contact person Mr. Roberto Zavatta
Contracting Authority	European Commission – DG DEVCO, Unit C2 Environment, Natural Resources, Water, Rue de la Loi 41, B-1040 Brussels, Belgium, +32 229 92404

The opinions expressed in this document represent the authors' points of view which are not necessarily shared by the European Commission or by the authorities of the concerned countries.

Date of report: 18<sup>th</sup> December 2017

Authors of report: Mr. David McCormick, Team Leader  
Mr. Sean Burke, Private Sector Development Expert  
Mr. Sergio Ugarte, Technical SCP Expert

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

### OBJECTIF, PORTÉE, CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

#### Objectif de l'évaluation

Cette évaluation examine le soutien fourni par l'UE aux pays en développement dans le cadre de l'adoption de l'économie verte et de pratiques de consommation et de production durables (CPD). L'évaluation porte sur les deux objectifs suivants :

- Fournir une évaluation indépendante de la coopération internationale de l'UE en matière d'économie verte, en mettant l'accent sur la consommation et la production durables (CPD) :
- Identifier les leçons clés et les recommandations prospectives.

#### Portée

L'évaluation couvre les initiatives de CPD soutenues par l'UE dans le cadre de l'Instrument de Coopération au Développement – y compris les composantes thématiques et géographiques – et de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat. Cela inclut les trois programmes régionaux SWITCH (SWITCH-Asia<sup>1</sup>, SWITCH Africa Green<sup>2</sup> et SwitchMed<sup>3</sup>) et le Secrétariat du Cadre Décennal des Programmes sur la CPD (10YFP). L'UE a alloué plus de 250 millions € au cours des 10 dernières années à ces programmes.

Les programmes régionaux SWITCH visent à contribuer à l'objectif de la politique de développement de l'UE de « promouvoir une économie verte capable de générer de la croissance, de créer des emplois et de contribuer à réduire la pauvreté »<sup>4</sup> en soutenant l'adoption de schémas de CPD, basés sur le développement d'un cadre politique et réglementaire favorable, sur l'amélioration des capacités des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPMEs) et sur le développement de services aux entreprises, ainsi que sur le réseautage entre les décideurs et les entreprises. Le 10 YFP vise également à accélérer le passage à la CPD.

Afin d'analyser la coopération internationale de l'UE en matière de CPD et d'économie verte dans son ensemble, cette évaluation prend également en compte d'autres initiatives soutenues par l'UE et contribuant directement ou indirectement à la transition vers une économie verte. Cela inclut des actions dans des secteurs pertinents tels que l'environnement et le développement du secteur privé, y compris des actions mises en œuvre à travers les instruments financiers innovants (mixage)<sup>5</sup>.

#### Contexte politique

Au cours des dernières décennies, la crise environnementale s'est accélérée. Au fil du temps, il existe un risque considérable de régression sur le plan économique et humain si des mesures suffisantes ne sont pas prises à l'échelle mondiale. Le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030)<sup>6</sup> et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) répondent à la nécessité de mesures au niveau international.

---

<sup>1</sup> <http://www.switch-asia.eu/>

<sup>2</sup> <http://www.switchafricagreen.org>

<sup>3</sup> <http://www.switchmed.eu/en>

<sup>4</sup> COM (2011) 637 final: « Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE: un programme pour le changement ». Voir <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52011DC0637>

<sup>5</sup> [https://ec.europa.eu/europeaid/policies/innovative-financial-instruments-blending\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/policies/innovative-financial-instruments-blending_en)

<sup>6</sup> Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Voir aussi: <http://www.un.org/sustainabledevelopment/>

Transformer les économies est impératif pour réussir à réaliser l'Agenda 2030, qui s'attache à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement.

L'UE reconnaît la nécessité de s'orienter vers une économie verte et circulaire à faibles émissions de carbone, tant au niveau communautaire que dans le cadre de sa politique de coopération internationale et de développement, et ce défi constitue un thème central des Communications de la Commission européenne sur la politique de développement de l'UE, y compris la Communication « Programme pour le changement »<sup>7</sup>, ainsi que du nouveau Consensus Européen pour le Développement<sup>8</sup>.

## Méthodologie

L'évaluation a été réalisée entre septembre 2016 et septembre 2017 en trois phases : une phase d'étude, une phase de terrain et une phase de synthèse, en adoptant toujours l'approche d'évaluation stratégique et les critères de DEVCO<sup>9</sup>. Les sources d'information comprennent une vaste gamme de documents, y compris des études d'évaluation des différents programmes analysés, des entretiens avec les institutions européennes et d'autres parties prenantes impliquées dans des interventions sur l'économie verte, des enquêtes auprès des bénéficiaires et des Délégations de l'UE, ainsi que des discussions avec les acteurs clés lors des visites dans six pays, incluant les Délégations de l'UE, les agences des Nations Unies, les institutions gouvernementales aux niveaux local et national, les bénéficiaires, les MPMs, les Chambres de commerce, les associations commerciales et les points focaux nationaux SWITCH en Asie et en Afrique.

## CONCLUSIONS PAR CRITÈRES D'ÉVALUATION

### Pertinence

*Conclusion 1 : Les interventions sur le terrain sont conformes aux politiques de l'UE et au programme de développement mondial*

La politique de développement de l'UE fournit un cadre global approprié pour un soutien accru aux pays en développement dans l'écologisation de leurs économies. L'évaluation conclut que les interventions sur le terrain de l'UE mises en œuvre ces dernières années sont de plus en plus pertinentes pour les politiques de l'UE et le programme de développement mondial. La conception et l'orientation de ces interventions – incluant par exemple les investissements dans la protection et la valorisation du **capital naturel**, la réduction de **l'utilisation et de la consommation des ressources**, la réduction des coûts de **production d'énergie**, l'augmentation de la part de l'économie verte dans le Produit Intérieur Brut (PIB) global – sont en ligne avec les priorités des documents stratégiques et de programmation récents, en particulier l'Agenda 2030 (qui comprend l'Objectif 12 et la cible 8.4, spécifiquement dédiés à la CPD)<sup>10</sup>, le nouveau Consensus Européen pour le Développement<sup>11</sup> et le Programme indicatif pluriannuel 2014-2020 sur les biens publics mondiaux et les défis qui les accompagnent<sup>12</sup>.

---

<sup>7</sup> COM (2011) 637 final.

<sup>8</sup> 2017/C 210/01 - Déclaration commune du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission. Voir <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:C:2017:210:TOC>

<sup>9</sup> <https://ec.europa.eu/europeaid/node/1573>

<sup>10</sup> <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> [https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/index.php/Global\\_Public\\_Goods\\_and\\_Challenges\\_programme](https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/index.php/Global_Public_Goods_and_Challenges_programme)

*Conclusion 2 : Les interventions sont pertinentes à la fois pour les besoins des groupes cibles et les priorités des pays partenaires*

Les éléments recueillis à partir des entretiens avec les parties prenantes (dans l'UE et les pays partenaires) et de l'analyse de la documentation sur les interventions financées indiquent que les besoins et les contraintes des groupes cibles concernés – notamment les MPMEs et les organismes gouvernementaux – ont été pris en compte lors de la conception et la mise en œuvre des projets. Par exemple, les activités du volet d'appui aux politiques régionales du programme SWITCH-Asia géré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) reposait sur une analyse des besoins réalisée avant le début de la mise en œuvre<sup>13</sup>. Elle était complète et elle portait sur les besoins des parties prenantes dans tous les pays partenaires d'Asie.

### **Efficacité**

*Conclusion 3 : L'efficacité des programmes régionaux de SWITCH est satisfaisante*

Les initiatives en matière de CPD ont produit des **résultats globalement positifs**, notamment en favorisant l'élaboration des documents politiques stratégiques et de textes législatifs, en sensibilisant les parties prenantes et en formant les MPMEs aux principes de l'économie verte. En plus des programmes régionaux SWITCH, le Secrétariat du 10YFP a été efficace dans la promotion du partage des connaissances. Cependant, l'évaluation a conclu que l'efficacité des actions de soutien aux politiques régionales était moins qu'idéale, notamment en ce qui concerne le programme SWITCH Africa Green.

### **Impact**

*Conclusion 4 : L'impact a varié selon les composantes des programmes*

Il y a des variations dans l'**impact** des différentes composantes des programmes. Le **volet Développement des entreprises vertes** des programmes régionaux de SWITCH a eu le plus d'impact. Bien que les systèmes actuels de suivi et d'évaluation fournissent des éléments limités, les données recueillies par le Consultant indiquent que l'impact est assez élevé en termes d'**adoption des pratiques de CPD** et d'augmentation des niveaux d'investissement des MPMEs, en contribuant notamment à la **création d'emplois verts**.

L'impact du volet **Soutien à la réforme des politiques publiques** a varié entre les régions en fonction de la performance des partenaires d'exécution. L'efficacité et l'impact du volet **Réseautage** ne sont pas entièrement connus. Les répondants à l'enquête des bénéficiaires et les autres entités interviewées ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits des activités de réseautage et de diffusion de l'information, mais que ces activités n'ont pas contribué d'une façon significative à l'accroissement des investissements verts et/ou à l'adoption et à la reproduction à plus grande échelle de pratiques CPD. Cependant, il est précisé que certaines initiatives visant à intensifier les résultats ont été réalisées, telles que la création du fond « Switchers Fund » pour apporter des financements directement aux entrepreneurs environnementaux et sociaux de la région méditerranéenne.

### **Efficiences**

*Conclusion 5 : Les programmes SWITCH ont globalement atteint un bon rapport coût-efficacité, bien que les composantes de soutien à la politique régionale soient considérées comme coûteuses*

Dans l'ensemble, il est considéré que les programmes financés par l'UE sur la consommation et la production durables offrent un bon rapport coût-efficacité. Notamment, selon les données et les informations fournies par les parties prenantes, les rapports de suivi et les résultats de l'enquête menée auprès des bénéficiaires par le consultant, les projets de développement des entreprises vertes des programmes régionaux de CPD ont entraîné une adoption plus étendue de technologies vertes par les MPMEs, de nouveaux investissements significatifs et d'importantes créations d'emplois verts, avec une valeur financière bien supérieure aux coûts du programme. Cependant, les composantes de soutien aux réformes des politiques publiques des programmes SWITCH-Asia

---

13 PNUE: renforcement des capacités et évaluation des besoins en matière de politiques pour une consommation et une production durables. Rapport final 2013.

et SWITCH Africa Green ont été onéreuses par rapport aux bénéfices obtenus, compte tenu du nombre limité de nouvelles politiques adoptées, en particulier dans le cas du programme SWITCH Africa Green.

Les principaux facteurs qui ont affecté le rapport coût-efficacité des programmes indiqués par la plupart des parties prenantes, y compris les délégations de l'UE, ont été : (i) une coopération insuffisante entre les composantes des programmes; et (ii) une prestation de services externes moins réussie.

### **Cohérence**

*Conclusion 6 : La coopération de l'UE en matière de CPD montre une cohérence interne positive, bien que la coordination entre les programmes pourrait être améliorée*

Les programmes régionaux de CPD, le Secrétariat du 10YFP et les interventions dédiées à l'économie verte sont **cohérents sur le plan interne, mais l'interaction entre les composantes développement des entreprises vertes et soutien aux réformes des politiques publiques est insuffisante. Une meilleure coordination** des initiatives de l'UE sur la CPD et en matière d'économie verte **serait bénéfique aux niveaux central, régional et national** pour maximiser l'impact, en s'appuyant sur les progrès déjà réalisés lors des réunions annuelles de coordination en matière d'économie verte organisées par la DEVCO.

### **Complémentarité**

*Conclusion 7 : Les programmes de CPD montrent un bon degré de complémentarité, avec des chevauchements possibles en ce qui concerne le soutien aux réformes des politiques*

Les interventions financées par l'UE en matière de **CPD** et d'**économie verte** sont généralement complémentaires les unes des autres. La mesure dans laquelle d'autres donateurs ont participé à des projets de sur la CPD et l'économie verte n'est pas entièrement indiquée dans la documentation de l'UE. Bien que la DG DEVCO, qui joue un rôle crucial de coordination, ait pris des mesures concrètes pour combler les lacunes dans les informations sur les actions extérieures, beaucoup reste à faire. Il existe des préoccupations concernant un **possible chevauchement** entre le soutien fourni dans le cadre des programmes régionaux SWITCH et d'autres initiatives d'appui aux réformes des politiques publiques, telles que celles du 10YFP et du Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (PAGE).

### **Durabilité**

*Conclusion 8 : Les éléments disponibles montrent un bon niveau d'appropriation des résultats des interventions par les parties prenantes, avec un effet positif en termes de durabilité*

Le soutien de l'UE au développement des politiques de CPD et d'économie verte présente des éléments positifs de **durabilité**, comme en témoigne le degré d'appropriation locale des résultats, des aboutissements et des impacts du programme, ainsi que le véritable renforcement des capacités et des exemples d'assistance efficace à la formulation des politiques, en consultation avec les parties prenantes. Les programmes SWITCH-Asia et SwitchMed montrent des signes d'adoption des politiques susmentionnées. En outre, des initiatives politiques telles que le Partenariat d'action pour une économie verte semblent avoir du succès.

En ce qui concerne le **soutien de l'UE au développement d'entreprises vertes**, de meilleurs processus et procédures ont été bien documentés. De nombreux manuels et lignes directrices ont été produits, la plupart des projets ont continué à gérer les sites internet des projets et certains ont continué le dialogue après l'achèvement du projet. Un certain nombre de projets ont mis en place des mécanismes d'autofinancement pour poursuivre leurs actions. Le principal déterminant de la durabilité est le niveau d'investissement dans les technologies de l'économie verte et l'adoption généralisée de la CPD par le secteur privé et les agences gouvernementales (achats écologiques, etc.). À cet égard, certains éléments montrent qu'un certain degré de succès a été atteint, mais il reste encore beaucoup à faire.

## La valeur ajoutée de l'UE

*Conclusion 9 : La valeur ajoutée de l'UE dans le cadre de la coopération au niveau de l'UE en matière de CPD est évidente au niveau international*

L'évaluation a examiné la valeur ajoutée résultant des interventions de l'UE par rapport à ce qui aurait été réalisé par les agences nationales et d'autres agences externes. **Au niveau international**, l'UE est représentée, par l'intermédiaire de la Commission européenne, dans diverses discussions internationales, qui ont influencé l'élaboration de politiques mondiales sur l'environnement et l'économie verte, par exemple les réunions du G7, les résultats de Rio+20 et la création de 10 YFP, et elle a joué un rôle très important dans la formulation des **politiques mondiales et régionales** et de plaidoyer dans de nombreux autres forums. De ce point de vue, **la valeur ajoutée de l'UE est évidente**. Par contre, la valeur ajoutée de l'UE dans le cadre d'interventions externes sur d'autres composantes de l'économie verte n'a pas été entièrement évaluée par le Consultant, compte tenu de l'information souvent insuffisante présentée dans les documents analysés.

## RECOMMANDATIONS

*Recommandation 1 : Programmation et conception des interventions mieux informées*

Cette recommandation est liée à la conclusion 1 (Pertinence).

Importance élevée à moyen terme.

Mise en œuvre à entreprendre par la DEVCO et les Délégations de l'UE.

Une programmation et une conception plus intégrées peuvent être réalisées, à travers : i) l'amélioration de la **compréhension** de l'économie verte, de ses composantes, de sa contribution aux priorités de développement de l'UE au sein des institutions européennes ; ii) une meilleure définition et documentation des interventions de l'UE contribuant à l'économie verte, y compris une base de données visant à consolider les informations sur tous les projets financés aux **niveaux régional et national** ; et iii) un **système de suivi et d'évaluation plus efficace**, indispensable pour améliorer la **conception des futures initiatives**. En outre, le système contribuerait à la complémentarité et accroîtrait les synergies potentielles entre les groupes d'interventions de l'UE, tout en évitant des chevauchements.

Malgré les progrès réalisés à ce jour dans la formulation des politiques et la conception d'une multitude d'initiatives, un effort supplémentaire est souhaitable pour **accroître la pertinence** des interventions et contribuer à la **réalisation des objectifs politiques de l'UE tels que définis dans le nouveau Consensus européen pour le développement**, et dans l'**Agenda 2030**, notamment **son objectif 12 sur la CPD**. Il est également essentiel d'**accroître davantage la pertinence** des interventions de l'UE par rapport aux besoins et aux opportunités des **pays partenaires**. En outre, une approche plus systémique pour l'**intégration** de l'économie verte est nécessaire, en particulier dans les domaines qui visent principalement des objectifs économiques (plutôt qu'environnementaux), tels que le développement du secteur privé.

Ces étapes sont **inextricablement liées** et **font partie intégrante de l'avancement de l'agenda de l'économie verte de l'UE**. Elles contribueront à brosser un **tableau aussi complet que possible** des mérites comparatifs de l'ensemble des interventions de l'UE en matière d'économie verte, en rapport avec les coûts et les avantages environnementaux, économiques et sociaux et, finalement, elles permettront d'améliorer la sélection des interventions fondée sur les données.

*Recommandation 2 : Mieux prioriser les investissements de l'UE dans l'économie verte sur la base d'une approche fondée sur le retour sur investissement*

Cette recommandation est liée à la conclusion 1 (Pertinence).

Importance élevée à court terme.

Mise en œuvre à entreprendre par la DEVCO et les Délégations de l'UE.

La **Commission Européenne** devrait considérer la **valeur ajoutée** d'une approche basée sur le « retour sur investissement » pour les initiatives d'économie verte sous la forme d'une analyse coûts-bénéfices. La Banque Européenne d'Investissement (BEI) et les Banques de Développement de l'UE préparent déjà des études de faisabilité pour prendre des décisions en matière de prêt – y compris dans le contexte des instruments financiers innovants (mixage) à l'échelle régionale de l'UE – et leurs méthodologies peuvent fournir des orientations utiles. Les contraintes liées à l'estimation des rendements monétaires des investissements pour l'ensemble des interventions de la Commission sont reconnues, y compris les niveaux de ressources financières, les besoins d'expertise et les contraintes institutionnelles. De plus, les méthodologies pour calculer les bénéfices monétaires des interventions, en abordant, par exemple, le changement climatique ou la biodiversité, sont moins développées et n'ont pas vraiment été largement appliquées.

Parmi les avantages à évaluer, il convient d'accorder une attention particulière à l'impact des investissements sur l'emploi, compte tenu de la contribution potentielle de l'économie verte à la création d'emplois et de l'importance de la question dans la politique de développement de l'UE.

L'une des étapes possibles de cette approche consisterait à **mener une étude sur les méthodologies** disponibles, sur la valeur ajoutée de la réalisation d'études de faisabilité et sur les interventions de l'économie verte qui seraient pertinentes.

### *Recommandation 3 : Améliorer l'orientation du soutien aux politiques*

Cette recommandation est liée aux conclusions 3 (Efficacité) et 5 (Efficience).

Importance élevée à moyen terme.

Mise en œuvre à entreprendre par la DEVCO, les Délégations de l'UE, les Partenaires opérationnels et les Pays partenaires.

Dans de nombreux pays, des politiques globales sont déjà en place, et le soutien devrait donc s'appuyer sur celles-ci et être **aligné sur les demandes spécifiques** des acteurs nationaux, notamment les agences gouvernementales, incluant des domaines spécifiques de formulation, d'inspection et d'application de politiques. **Au niveau régional**, l'appui aux réformes devrait être particulièrement axé sur le **plaidoyer stratégique** et il faudrait cibler autant de pays que possible. Une attention particulière devrait être accordée au soutien de l'intégration des mécanismes politiques internationaux et sous régionaux dans les politiques/plans sectoriels **existants à l'échelle nationale**. Cela implique une **attention moins importante** à l'élaboration de **nouveaux** documents politiques, de plans d'action et de feuilles de route, bien que cela puisse encore être nécessaire dans certains pays, en fonction de leur contexte.

### *Recommandation 4 : Améliorer la conception des interventions de développement des entreprises vertes*

Cette recommandation est liée aux conclusions 3 (Efficacité) et 4 (Impact).

Importance élevée à moyen terme.

Mise en œuvre à entreprendre par la DEVCO et les Délégations de l'UE.

**En concevant de futures interventions**, il convient de tenir compte des **enseignements tirés**, qui sont détaillés dans la Section 5 du rapport. Quelques exemples sont présentés ci-dessous :

- Les **défis** incluent la résistance au changement et les changements dans le gouvernement et le personnel, qui à leur tour entraîne des changements de politique, qui peuvent être régressifs. Lors de l'évaluation des progrès, ces défis doivent être pris en compte, en incluant les ajustements apportés aux échéanciers des projets d'entreprises vertes, qui pourraient devoir être augmentés en raison de facteurs indépendants de leur volonté.

- Les **partenariats de succès** comprennent des organisations ayant une **expertise** et une expérience **économiques** et financières, et qui comprennent des **partenaires locaux**, avec des liens et des relations clairs et favorables avec les agences gouvernementales. Il faut envisager de fournir une **expertise** aux projets, afin de préparer des **modèles d'affaires commercialisables**, le cas échéant, et de faciliter l'**accès à la finance verte**.
- Les subventions sont plus efficaces lorsque des **propositions réalistes** et des plans d'affaires sont préparés, indiquant la viabilité financière des solutions techniques, compte tenu du **contexte environnemental, social et économique local**, conduisant à des demandes de financement acceptées.
- Les projets qui concernent des **secteurs d'importance socio-économique significative** pour les pays ont plus de succès que ceux qui concernent des secteurs de moindre importance. Par exemple, **cibler des parcs industriels et des zones économiques spéciales** pourrait faire l'objet d'une attention accrue dans certains pays, lorsque ceux-ci sont également prioritaires pour les pays partenaires.
- Les **agences gouvernementales** doivent être convaincues de la contribution potentielle des entreprises vertes au PIB et de l'importance de pratiques pertinentes, telles que l'**achat de produits et de services écologiques** moins coûteux et respectueux de l'environnement.
- Des options doivent être explorées pour profiter davantage des récents développements politiques de l'UE visant à encourager **un commerce « vert » mutuellement bénéfique** pour accroître et diversifier les marchés entre l'UE et les pays en développement et pour que les MPMes bénéficient d'un soutien supplémentaire dans le cadre du commerce vert.

*Recommandation 5 : L'argument en faveur d'une concentration plus importante en matière de consommation durable*

Cette recommandation est liée aux conclusions 1 et 2 (Pertinence).

Importance élevée à moyen terme.

Mise en œuvre à entreprendre par la DEVCO et Partenaires opérationnels.

En ce qui concerne la **pertinence**, il existe un argument selon lequel les projets devraient être davantage axés sur la **consommation durable** (CD), incluant les marchés publics durables et une visibilité accrue des avantages de la SC. La demande de produits verts est l'un des principaux moteurs de la production durable et de l'adoption de pratiques écologiques par les entreprises. Plusieurs organisations internationales, y compris le PNUE en particulier, disposent de ressources considérables, de connaissances, de réseaux et de contacts à l'échelle mondiale, en matière de consommation durable, qui peuvent être utilisés pour approfondir et élargir l'échelle et la portée des interventions.

*Recommandation 6 : Renforcer le soutien au réseautage et au dialogue*

Cette recommandation est liée à la conclusion 4 (Impact).

Importance élevée à moyen terme.

Mise en œuvre à entreprendre par la DEVCO et les Délégations de l'UE.

L'impact des programmes régionaux de CPD doit être augmenté en renforçant le soutien au travail en réseau. Les mécanismes existants du réseau SWITCH jouent un rôle primordial, en facilitant la diffusion des informations, en favorisant les effets multiplicateurs et en augmentant les investissements dans la production de l'économie verte. La nouvelle facilité de CPD de SWITCH-Asia, qui associe l'assistance technique, les fonctions de coordination et le soutien à l'amélioration de l'impact, représente une amélioration supplémentaire de la conception globale du programme et peut servir d'exemple pour d'autres régions. Il faudrait envisager d'étendre les buts et objectifs de la facilité, ses activités et son impact, afin de couvrir

l'ensemble du portefeuille des initiatives de l'UE en matière d'économie verte / de CPD et d'établir des facilités similaires dans d'autres régions.

*Recommandation 7 : Améliorer de manière significative le système de suivi et évaluation de l'économie verte*

Cette recommandation est liée à la conclusion 4 (Impact).

Importance élevée à court terme.

Mise en œuvre à entreprendre par la DEVCO et les Délégations de l'UE.

Le système de suivi et d'évaluation devrait être amélioré pour **toutes les interventions de l'UE dans le domaine de l'économie verte**. En particulier, il devrait : i) mieux enregistrer les coûts d'intervention (coûts d'investissement et d'exploitation) et ses autres ressources ; ii) mieux **mesurer les produits, les résultats et l'impact**, y compris l'impact économique, social (en particulier sur l'emploi) et environnemental. Un accent particulier sur l'impact et les avantages est nécessaire, à travers la fourniture d'indicateurs de résultats et d'impact harmonisés, en s'appuyant sur les efforts en cours au sein de la DEVCO ; et iii) des **rapports sur l'état d'avancement** devraient être remplis régulièrement pour les programmes et les projets individuels, y compris les produits, les résultats et l'impact, **quantifiés dans la mesure du possible**.

Les informations du système de suivi et d'évaluation doivent être utilisées pour améliorer la coordination et l'intégration de la programmation de l'économie verte et la conception des interventions sur la base d'une vision d'ensemble des performances passées, présentes et futures ; pour informer la direction, à tous les niveaux de progrès, pour accroître l'impact des interventions ; et fournir des informations pour **la production régulière de rapports de coopération sur l'économie verte de l'UE**, qui fourniront une image complète de toutes les interventions pour les parties prenantes participantes. Cela contribuera à donner une **visibilité sur la nature et la valeur élevée des interventions de l'UE en faveur de l'économie verte**.

*Recommandation 8 : Améliorer la cohérence et la complémentarité des interventions de l'UE*

Cette recommandation est liée aux conclusions 6 (Cohérence) et 7 (Complémentarité).

Importance modérée à court terme.

Mise en œuvre à entreprendre par la DEVCO, les Délégations de l'UE, les Partenaires opérationnels et les pays partenaires.

Une définition plus claire de la **portée et de l'articulation des différents programmes** et du rôle de leurs parties prenantes est requise. Dans **l'ensemble du portefeuille** des actions de l'UE, les complémentarités, les synergies et la prévention des chevauchements devraient être promulguées dans le cadre de forums existants et/ou nouveaux aux niveaux national, régional et mondial. Il est également nécessaire de renforcer et d'élargir la collaboration avec les Ministères influents au-delà des Ministères de l'Environnement, ainsi que la présence de Points Focaux nationaux, ou de coordinateurs, en promouvant la collaboration entre les parties prenantes du programme.

**Au niveau de l'UE**, les événements organisés par la DEVCO pourraient approfondir des thèmes spécifiques de la CPD et de l'économie verte sur une base thématique et sectorielle, et impliquer un large éventail d'acteurs clés tels que les États membres de l'UE, les banques de développement, les principaux donateurs et les entreprises privées. Il faut envisager d'**augmenter les ressources** pour les **activités de soutien** et de **coordination**. En outre, il est nécessaire de **sensibiliser davantage la Commission européenne sur la valeur de la coopération en matière de CPD** afin d'encourager la participation et la coopération des services pertinents de la Commission et des autres acteurs de l'économie verte de l'UE.

**Au niveau régional et national**, une coordination accrue doit être facilitée par les mécanismes du réseau SWITCH, ou leur équivalent, avec le soutien des délégations de l'UE, et soutenir un **dialogue structuré** avec l'ensemble des parties prenantes. Bien que ces mécanismes devraient se concentrer principalement sur les

programmes régionaux de SWITCH, il serait utile de promouvoir la coordination avec d'autres interventions pertinentes de l'économie verte.

**L'orientation de l'UE en matière d'économie verte peut être améliorée**, par exemple un **Manuel sur l'économie verte** doit être réalisé en tant que document de référence clé pour favoriser une la conception détaillée, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions en matière d'économie verte, y compris la CPD.

*Recommandation 9 : Atteindre la durabilité à long terme de l'économie verte*

Cette recommandation est liée à la conclusion 8 (Durabilité).

Importance élevée à long terme.

Mise en œuvre à entreprendre par la DEVCO et les Délégations de l'UE.

Pour améliorer la durabilité, l'évaluation recommande – comme cela a également été présenté dans la recommandation #2 ci-dessus – de donner la priorité aux investissements de l'UE en matière d'économie verte, sur la base d'une approche fondée sur le retour sur investissement. Cela garantirait des résultats à long terme qui durent plus longtemps que la durée d'un projet spécifique.

En outre, la durabilité serait considérablement renforcée en sensibilisant les parties prenantes concernées – en particulier les MPMES - sur l'importance de mobiliser les ressources nécessaires, non seulement pour atteindre les objectifs immédiats, mais aussi pour obtenir des résultats à long terme.

Enfin, une attention supplémentaire devrait également être accordée aux dispositions financières, institutionnelles et organisationnelles pour la durabilité après l'achèvement du projet, en renforçant le rôle des délégations de l'UE en matière de durabilité au niveau national. Par exemple, certains projets ont été en mesure de poursuivre leurs actions même après la date d'achèvement grâce à des mécanismes d'autofinancement.

*Recommandation 10 : Évaluer systématiquement la valeur ajoutée de l'UE dans la conception et la mise en œuvre des interventions*

Cette recommandation est liée à la conclusion 9 (Valeur ajoutée de l'UE).

Importance modérée à court terme.

Mise en œuvre à entreprendre par la DEVCO et les Délégations de l'UE.

Pour pallier le manque d'analyse spécifique de la valeur ajoutée dans la documentation des projets, il est recommandé que tous les documents de programmation et opérationnels de l'UE décrivent plus spécifiquement les avantages attendus ou obtenus en termes de valeur ajoutée d'une action au niveau de l'UE. De même, les rapports de suivi doivent inclure des informations sur la valeur ajoutée.